



Assemblée Générale
annuelle de section DR Orly
réunion du vendredi 23 novembre 2018



Vie syndicale

appel

Vendredi 23 novembre 2018

Assemblée Générale annuelle

à 09h30, local syndical du bâtiment 288

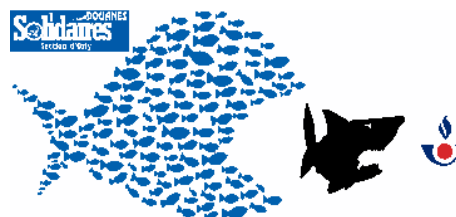
La section d'Orly de SOLIDAIRES DOUANES t'invite à y participer ainsi qu'au buffet convivial à son issue !



Comment ?

Elle est ouverte à tous. Concrètement tout agent, *adhérent*¹ ou non, peut y participer de droit sur temps de travail. Il suffit :

- **de compléter** la demande d'autorisation d'absence pré-cochée et pré-remplie en pièce jointe : en indiquant seulement les *NOM* et *Prénom*, le *grade* et la *résidence administrative* (DR, division, brigade ou bureau),
- **l'imprimer, la signer** et la dater...
- **...en la remettant à son supérieur hiérarchique direct** (CSDS ou chef de bureau dans la majorité des cas), au plus tard 3 jours avant la tenue de l'AG.



Contre les requins dévorant la Douane

Coalisons-nous !



Proposition d'ordre du jour :

- **Avenir Douane** : Comité Action Publique 2022 (CAP22), Projet de Loi de Finances (PLF) 2019, transfert fiscalité-comptabilité à DGFIP, Droit à l'erreur/Loi ESSOC (Etat au Service d'une Société de Confiance)...
- **Évolutions à Orly** : transfert RR Orly vers Roissy, transferts de fonds, décaissements, demande de radiographie sur la plateforme, etc.
- **Carrière** : révolution règles de mutation, retraite par points.
- **Conditions de travail** : effectifs, locaux, véhicules, actions du CHSCT...
- **Vie de la section** : trésorerie, élections professionnelles (candidats, professions de foi, modalités vote électronique), élection du bureau de section.

Toutefois, cet ordre du jour n'est en aucun cas figé : toutes tes remontées et demandes complémentaires seront les bienvenues (par tél ou courriel) !

Pour le buffet, merci de nous prévenir de ta présence éventuelle :

tél (texto) : **06.64.88.93.08**

Courriel : orly@solidaires-douanes.org

¹ L'identité des adhérents est d'ailleurs anonyme : elle n'est en effet en aucun cas communiquée à la Direction.